

*Initiatives parlementaires*

gens pour leur permettre de préserver leur langue maternelle et leur culture et, deuxièmement, que les activités du programme servent à fractionner le pays. Une nouvelle parution, le livre de M. Neil Bissoondath, intitulé *Selling Illusions: The Cult of Multiculturalism* propage dans une certaine mesure ces mythes. Bien que je sois très heureux de voir que cette publication intéressante ait ravivé le débat sur ce sujet, je dois exprimer mes doutes quant aux affirmations non soutenues par des faits là-dedans.

M. Bissoondath interprète mal les retombées du multiculturalisme en laissant sous-entendre que le budget pour les événements multiculturels servira à ancrer davantage les stéréotypes et éventuellement à défaire le tissu social du pays.

Je serais très curieux de savoir au juste comment la danse traditionnelle d'une communauté, par exemple, pourrait être source de mésentente et renforcer des stéréotypes négatifs. On ne peut ajouter foi à cette conclusion. Tout le monde sait que le multiculturalisme ne promeut ni ne renforce les stéréotypes négatifs.

• (1840)

À propos de la danse, ma famille et moi-même, à titre individuel et collectif, avons le sentiment qu'il nous fallait conserver certaines coutumes, traditions et croyances. Mus par ces besoins, en raison de notre origine ethnique, nous avons conservé ce que nous aimions, ce que nous jugions honorable et souhaitable de conserver et de transmettre de génération en génération. La danse ukrainienne comptait parmi ces choses à conserver. Tous les membres de ma famille ont appris à danser la kolemyka, la hopokola et d'autres danses dont nous raffolions, et ce, non seulement avec les membres de la famille, mais également avec d'autres membres de la collectivité.

Prenaient part à ces danses non seulement des Ukrainiens, mais également une foule de personnes de divers horizons ethniques. C'était ainsi, dans le milieu où j'ai grandi. Nous vivions tous en parfaite harmonie les uns avec les autres. Personne n'avait eu l'idée de dresser une barrière entre les Italiens, les Allemands, les Japonais, les Ukrainiens ou les Slovaques. Essentiellement, nous avons tous les mêmes besoins.

Par ailleurs, M. Bissoondath a établi un lien entre le multiculturalisme et la marginalisation des immigrants. Il raconte le cas du sprinter canadien Ben Johnson qui, dans le milieu du sport médiatique, est passé, en l'espace de 24 heures, du «Canadien qui a remporté la médaille d'or aux jeux Olympiques grâce à ses efforts» à «cet immigrant jamaïcain qui a perdu l'or pour avoir consommé des drogues». On passait d'une image positive à une image négative, du Canadien à l'immigrant jamaïcain. Il ne fait aucun doute, dans mon esprit, que pareille couverture médiatique est le fruit de l'ignorance et d'un préjugé inconscient. Cela n'a absolument rien à voir avec le facteur de marginalisation que constituerait le multiculturalisme.

La réalité, c'est que le multiculturalisme renforce notre pays. Cependant, il est tout à fait humain de réagir de façon émotive et instinctive face à des rumeurs non confirmées au sujet de certaines collectivités. Nous ne voudrions pas laisser des rumeurs et des ouï-dire déterminer notre politique. Les histoires non corroborées ne sont pas basées sur une opinion éclairée ni, chose certaine, sur des faits.

Selon moi, la position du Parti réformiste est le fruit d'une recherche inexacte et bâclée, car je ne veux certes pas croire que les réformistes induisent intentionnellement les Canadiens en erreur. Je ne peux vraiment pas l'imaginer.

Cependant, dans son livre, M. Neil Bissoondath dit ceci, lorsqu'il parle de l'opposition du Parti réformiste au multiculturalisme:

Au mieux, j'ai certains doutes. Le Parti réformiste m'apparaît être un parti qui souffre d'un manque incroyable de générosité sociale et il compte parmi ses membres beaucoup trop de radicaux ou, si on peut dire, de gens mal informés.

On a lancé officiellement le multiculturalisme au Parlement, le 8 octobre 1971. Ce devait être un moyen de parvenir à une mosaïque culturelle, par opposition au creuset américain. De nos jours, 42 p. 100 des Canadiens ont des origines autres que britanniques ou françaises. Même si les gens d'origine européenne forment la grande majorité des Canadiens, de plus en plus d'immigrants arrivent de l'Asie, de l'Afrique, du Moyen-Orient, des Caraïbes, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud.

La population canadienne change. Lors du recensement de 1986, les minorités visibles représentaient 6,3 p. 100 de la population. En 1991, cette proportion était passée à presque 10 p. 100. Dans les grands centres, le pourcentage de membres de minorités visibles est encore plus grand. Ainsi, il est de 26 p. 100 à Toronto, de 24 p. 100 à Vancouver et de 11 p. 100 à Montréal.

La politique de multiculturalisme du Canada reflète bien le rôle de chef de file de notre pays. Elle est enracinée dans les valeurs canadiennes. Elle va dans le sens de la Charte canadienne des droits et libertés qui établit les libertés fondamentales et les droits démocratiques de tous les Canadiens, quelle que soit leur origine ethnique ou nationale. La politique sur le multiculturalisme est aussi conforme à la Loi canadienne sur les droits de la personne, la Loi sur les langues officielles et la Loi sur la citoyenneté.

• (1845)

L'objectif du multiculturalisme, comme il est défini dans cette politique, est d'aider les gens à participer pleinement à la vie du Canada. Il ne vise certainement pas la sauvegarde obligatoire de chacune des cultures et n'encourage pas l'isolement culturel, comme certains critiques l'ont affirmé à tort. Il existe, dans nos collectivités, certains ghettos, comme on les appelle, par exemple, à Thunder Bay, où se regroupent un grand nombre de personnes de même origine ethnique. Il en est ainsi parce que ces gens choisissent d'être voisins. Pour faciliter la vie quotidienne, ils décident de demeurer à proximité les uns des autres et de s'entraider, jusqu'au moment où ils peuvent communiquer avec tous les autres habitants du quartier dans la langue commune de